

# Marches «des libertés»: 98 policiers et gendarmes blessés (Darmanin)

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 3 heures

Près d'une centaine de policiers et gendarmes ont été blessés samedi lors des manifestations contre le texte de loi «*Sécurité globale*» et les violences policières, selon un bilan définitif donné dimanche par Gérald Darmanin. Dans un tweet, le ministre de l'Intérieur a fait valoir que selon un bilan définitif, il y avait eu «*98 blessés parmi les policiers et les gendarmes*». «*Je leur apporte tout mon soutien. Les auteurs de ces violences doivent être poursuivis*», a-t-il ajouté.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, également dans un tweet, M. Darmanin avait assuré avoir eu «*de longues conversations avec la plupart des policiers blessés*». «*Je voulais m'enquérir de leur santé et les assurer de mon soutien*», a-t-il ajouté. Un précédent bilan du ministère de l'Intérieur faisait état de 62 blessés parmi les forces de l'ordre (39 en province et 23 à Paris). Plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des policiers tabassés par des manifestants.

Deux manifestants, qui ont fait un signalement auprès de l'Inspection générale de la police (IGPN), ont été blessés en province, selon la police. A Paris, un bilan des blessés du côté des manifestants n'était pas encore réalisé. Un photographe syrien indépendant, Ameer al-Halbi, 24 ans, qui couvrait la manifestation a été blessé au visage à Paris. Le secrétaire général de RSF, Christophe Deloire, avait dénoncé samedi soir sur Twitter des violences policières «*inacceptables*» contre ce collaborateur de Polka Magazine et de l'AFP. Dimanche, les deux médias ont également dénoncé ces violences, l'AFP réclamant une enquête de la police.

Une enquête «*administrative interne*» a été ouverte dimanche, selon une source policière, pour déterminer les circonstances dans lesquelles le photographe a été blessé. Selon le ministère de l'Intérieur, 81 personnes ont été interpellées lors de ces manifestations. A Paris, sur les 29 gardes à vue (26 majeurs et 3 mineurs) intervenues,

«14 ont donné lieu à des déferrements» devant la justice «dont 3 en comparution directe; 2 ont fait l'objet d'un rappel à la loi et 10 ont donné lieu à un classement sans suite», a précisé le parquet de Paris à l'AFP. Le parquet a ajouté que «3 gardes à vue (avaient) été prolongées». Au total, ces manifestations ont rassemblé, selon l'Intérieur, 133.000 personnes dont 46.000 à Paris, les organisateurs annonçant pour leur part 500.000 participants, dont 200.000 dans la capitale.